

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SECRETARIAT GENERAL

Direction de l'Assistance et des Œuvres
Universitaires

17 / 003 14

N° _____ /MINESUP/SG/DAOU/SDAE/SBA/BSP

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work - Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

Department of Student Assistance and
Welfare

Yaoundé, le 17 AOUT 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

(Plusieurs Diffusions)

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur communique :

Le Gouvernement Suisse par l'intermédiaire de la Commission Fédérale des Bourses pour Etudiants Etrangers (CFBE) met à la disposition du Gouvernement Camerounais un certain nombre de bourses d'études post-universitaires au titre de l'année académique 2018/2019.

Ces bourses s'adressent aux étudiants camerounais brillants titulaires d'un Master ou d'un Doctorat avec une moyenne égale ou supérieure à 14/20. Elles concernent tous les domaines d'étude à l'exclusion des filières artistiques.

Conditions à remplir :

- Etre de nationalité camerounaise ;
- Jouir d'une parfaite santé physique et mentale ;
- Etre titulaire d'un Master ou d'un Doctorat avec une note supérieure ou égale à 14/20 ;
- Etre âgé de moins de 35 ans;

Composition du dossier

- Une demande manuscrite timbrée, adressée au MINESUP;
- Un formulaire exclusivement sous forme PDF de demande de bourse s'obtient directement à l'adresse Internet : yao.vertretung@eda.admin.ch
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- Une copie d'acte de naissance datant de moins de trois mois ;
- Des copies certifiées conformes des diplômes assortis de relevés de notes (Bac, Licence, Master ou Doctorat) ;
- Un Curriculum Vitae détaillé ;
- Un plan détaillé des études à poursuivre en Suisse ;
- Un certificat médical
- Un certificat de nationalité ;
- Quatre photos d'identité 4x4 ;
- Une lettre d'acceptation d'un Professeur suisse ayant donné son accord pour l'encadrement du candidat.

BSI

Les dossiers complets en quatre (04) exemplaires (1 original et 03 photocopies) doivent être déposés au Ministère de l'Enseignement Supérieur, 15^{ème} étage, porte 1504 au plus tard le 27 octobre 2017 à 15 h 30, délai de rigueur.

NB : Pour toutes informations complémentaires, bien vouloir consulter le site internet : https://www.sbf.admin.ch/scholarships_fr

Copies :

- CRTV/RADIO
- CAMEROON TRIBUNE
- DSI/MINESUP
- SERVICES DU GOUVERNEUR



Jacques Fame Nlongo